



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

Procès-verbal de la 112e assemblée générale ordinaire

Jeudi 8 mars 2012, 19h30, Ecole Hôtelière de Lausanne, Chalet-à-Gobet

Présidence : Daniel GUILLEMIN

Juste après avoir laissé la parole à Donato STASI, représentant l'Ecole hôtelière de Lausanne, pour quelques mots d'accueils, Daniel Guillemin, président central de la LRF, ouvre la séance à 19h30. Il souhaite la bienvenue à tous les délégués des clubs, dirigeants, membres des différents comités et groupements et les salue cordialement.

Il remercie de leur présence :

- Dominique BLANC, président de l'ACVF
- Ernest COLLET, ancien président et président d'honneur
- Jacky BOVAY, président du tribunal arbitral
- Dany GOLAY, membre d'honneur
- Lucio CASTO, membre d'honneur
- Christian ABETEL, président du CSRV
- Jacques WULLSCHLEGER, journaliste sportif, Le Matin

Il annonce également les personnes excusées ci-après :

- Marc VUILLEUMIER, municipal, directeur du département des sports et police de Lausanne
- Patrice ISELI, chef du service des sports de la ville de Lausanne
- Olivier PITTET, gérant au service des sports de la ville de Lausanne
- Jacky MARCUARD, membre du comité de la Ligue Amateur de l'ASF
- Noël ALLAZ, ancien président et président d'honneur de l'ACVF
- Philippe ROSSY, membre du Tribunal arbitral de la LRF
- Daniel MELLETT, membre d'honneur et président d'honneur de l'ACVF
- Alfred BEZZOLA, membre d'honneur, ancien président du Lausanne-Sports
- Gilbert ZEENDER, membre d'honneur
- Frédy ROMANENS, membre d'honneur
- Henri MONOD, membre d'honneur

Nombre de participants : 113 personnes environ sont recensées dans la salle.

ORDRE DU JOUR

1. Signature de la feuille de présence

Les clubs membres de la LRF ont été convoqués conformément aux statuts (art. 17). La convocation a été envoyée par courrier électronique et, pour certains, sous pli postal.

Les clubs membres libres, les membres du groupement des arbitres, les membres d'honneur, ainsi que les membres du CSRV, ont également été invités.



Sur les **43 clubs** membres actifs convoqués, **40 clubs** sont présents, soit **3 clubs** absents :

Membres actifs (présence obligatoire selon art. 22 des statuts)		
1	Banque Coop	Représenté
2	Bar des boucaniers	Représenté
3	Barons	Représenté
4	Beaulieu	Représenté
5	Béthusy	Représenté
6	Bobst	Représenté
7	CAPBS	Représenté
	Bretigny	Absent, excusé, démission
8	Central	Représenté
9	Chantemerle	Représenté
10	CHUV	Représenté
11	CIO	Représenté
12	Coupole	Représenté
13	Cowboys	Représenté
14	CS93	Représenté
15	CSPL	Représenté
16	Derby Lausanne	Représenté
	Desesperados	Représenté, demande d'adhésion
	Dorigny	Représenté, demande d'adhésion
17	Eagles	Représenté
18	Ecole des Arches	Représenté
19	EHL (2 équipes)	Représenté
20	Friends Connection, The	Absent, non excusé
21	Garage de l'Etoile	Représenté
22	GDJ	Représenté
23	Glion Institute	Représenté
24	GOP	Représenté
25	GRAAP	Représenté
26	Great Escape, The	Représenté
27	Grenade	Représenté
28	HEIG-VD	Représenté
29	IBM BCC (devient BCC)	Représenté
30	Jeuncomm	Représenté
	Juventus Lausanne	Représenté, demande d'adhésion
31	Lapin-Vert	Représenté
32	Lausanne by Night	Représenté
33	Lausanne-Centre	Représenté
34	Lausanne-Ours	Représenté
	Merck Serono	Absent, excusé, membre libre
35	Mottey	Représenté
	Nespresso Suisse Team	Représenté, demande d'adhésion



36	Nestlé (2équipes)	Représenté
37	New Team, La	Représenté
	N-Tigers	Absent, excusé, démission
	Petit-Chêne	Représenté > demande d'adhésion
38	Philip Morris	Absent, non excusé
	QoQa	Représenté, demande d'adhésion
	Team Dentan	Absent, excusé, membre libre
39	TL	Représenté
40	TVRL	Représenté
41	UEFA	Absent, excusé
42	Vaudoise Assurances	Représenté
43	West Park	Représenté
Présents		40
Absent : excusé		1
Absents : non excusés		2

Membres libres – présence facultative		
1	Cheminots–Lausanne	
2	Cheminots–Renens	Représenté
3	Ifchor	
4	Migros	
5	O-I Europe	Absent, excusé, démission
6	Sûreté	Absent, excusé
7	Swisscom	
8	Veillon	
9	Zurich	

Clubs convoqués pour adhésion à la LRF		
1	Dorigny	Représenté, membre provisoire
2	Petit-Chêne	Représenté, membre provisoire
3	Juventus Lausanne	Représenté
4	QoQa	Représenté
5	Nespresso, Team Suisse	Représenté
6	Desesperados	Représenté
7	Peru Lausanne	Représenté

Conformément aux dispositions prévues, les clubs membres actifs absents et excusés sont sanctionnés d'une amende de **CHF 100.** — et ceux non excusés d'une amende de **CHF200.**—.



2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : le délégué du club de CS93 et Heinz BAUDERE du groupement des arbitres.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

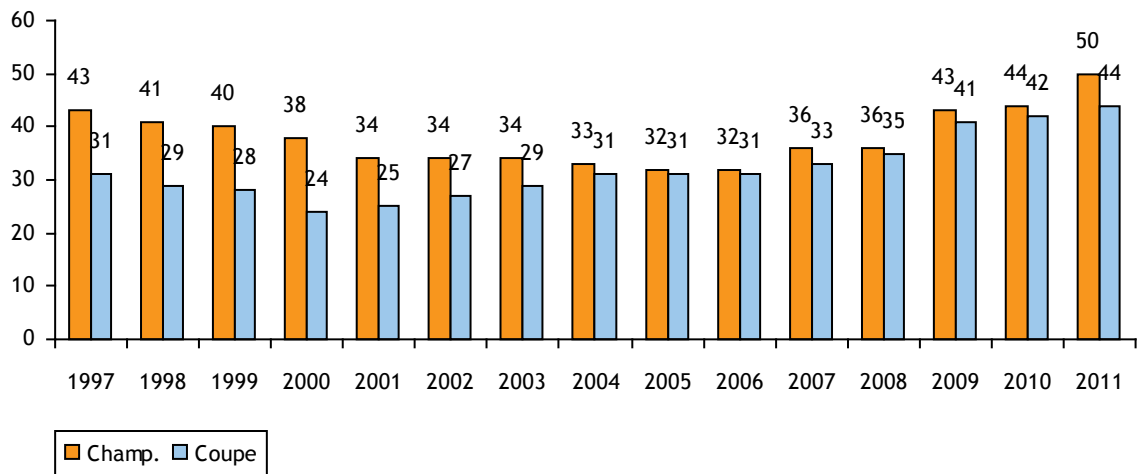
Le procès-verbal de la 111e assemblée générale du 10 mars 2011 qui s'est déroulée à l'Ecole Hôtelière de Lausanne est accepté.

4. Rapport de gestion par le président de la LRF

Le président, Daniel GUILLEMIN, débute son allocution en exprimant son plaisir à conduire sa 15^e assemblée générale en ce jour de la femme. Il remercie Donato STASI qui a permis l'organisation de l'assemblée à l'Ecole Hôtelière de Lausanne.

Calendrier et activités de la saison 2011

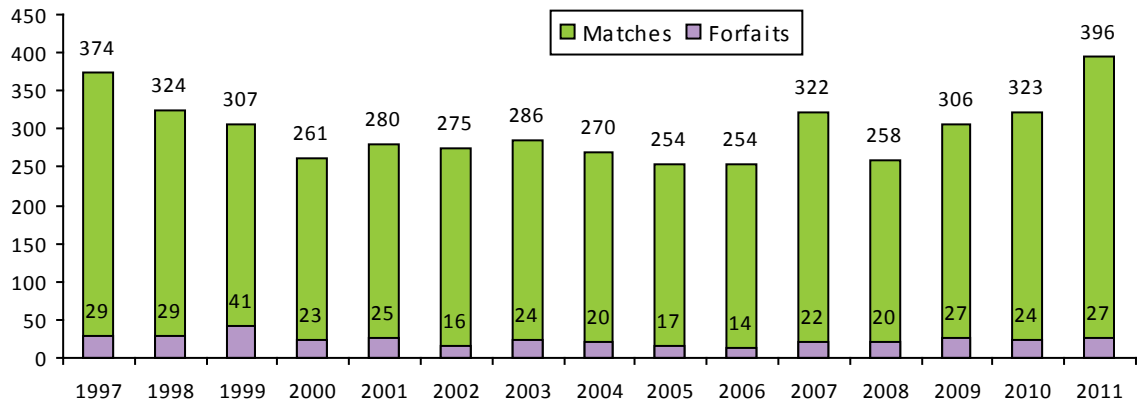
Equipes inscrites en championnat et coupe



Saison	Champ.	Coupe	Saison	Champ.	Coupe	Saison	Champ.	Coupe
2011	50	44	2006	32	31	2001	34	25
2010	44	42	2005	32	31	2000	38	24
2009	43	41	2004	33	31	1999	40	28
2008	36	35	2003	34	29	1998	41	29
2007	36	33	2002	34	27	1997	43	31



Matches programmés

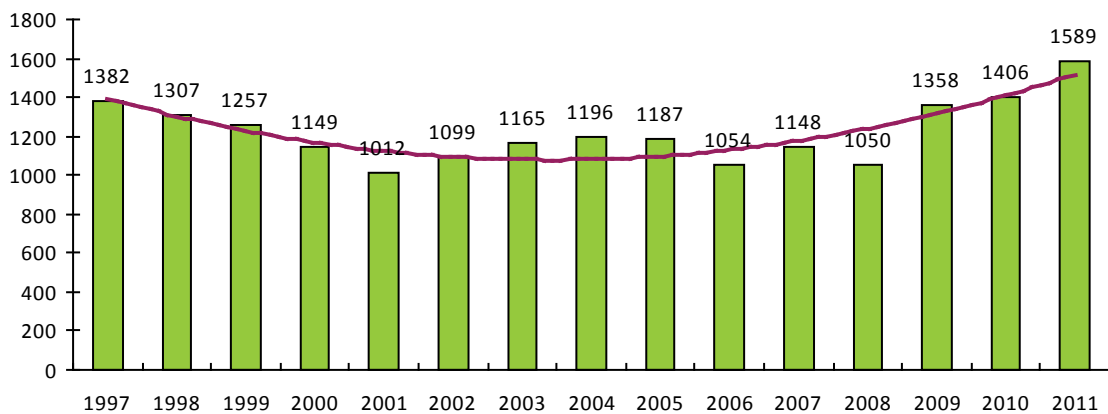


Saison	Matches	Forfaits	Saison	Matches	Forfaits	Saison	Matches	Forfaits
2011	396	27	2006	254	14	2001	280	25
2010	323	24	2005	254	17	2000	261	23
2009	306	27	2004	270	20	1999	307	42
2008	258	20	2003	286	24	1998	324	29
2007	322	22	2002	275	16	1997	374	29

Les responsables de clubs sont rendus attentifs au fait que leurs disponibilités, souhaits et autres *desiderata* doivent accompagner les formules d'inscriptions ou être annoncés, au plus tard, avant l'établissement du programme officiel.

Qualifications

Licences avec contremarques délivrées :





2012		2008	1,050	2004	1,196	2000	1,149
2011	1,589	2007	1,148	2003	1,165	1999	1,257
2010	1,406	2006	1,054	2002	1.099	1998	1,307
2009	1,358	2005	1,187	2001	1,012	1997	1,382

Sanctions

La situation reste stable par rapport aux années précédentes. L'esprit du fair-play et la convivialité continuent à régner sur les terrains de la LRF.

Comité central

Le comité central s'est réuni en séance de travail à plus d'une vingtaine de reprises, sans compter les diverses sollicitations auxquelles il a fallu répondre. Le président a participé à près de 90 réunions et autres manifestations sportives. Tout a été mis en œuvre pour une organisation sans faille. Le président considère que le mandat de son comité a été rempli avec succès et remercie ses membres.

Finances

Les finances de la LRF demeurent saines et équilibrées. L'exercice boucle même par un résultat positif.

Les clubs qui règlent leurs factures dans les délais sont remerciés.

10 clubs n'ont pas régularisé leur décompte 2011 : Bretigny, CS93, Derby-Lausanne, Glion Institute, GRAAP, The Great Escape, Petit Chêne, Philip Morris, Vaudoise Assurances et West Park. Ils sont invités à mettre à jour leur situation le plus rapidement possible sous peine de voir leur équipe suspendue.

Internet

Les clubs sont informés que la LRF ne communique qu'à travers son site internet et par courrier électronique. Les clubs sont ainsi priés de s'équiper en conséquence. Il est également rappelé que chaque équipe dispose d'un login et d'un mot de passe pour accéder à l'espace qui leur est réservé et mettre à jour leurs coordonnées. Des nouveautés devraient apparaître pour la saison 2012 : classement fair-play actualisé, liste des joueurs, demandes de qualifications et feuille de match online.

Application iPhone

Cette nouvelle application gratuite est disponible depuis début 2011. Elle reprend les informations du site internet. Les responsables sont invités à la faire connaître auprès de leurs joueurs.

Groupement des arbitres

Le président souligne l'importance de ce groupement et le remercie de son dévouement. Il remercie encore les arbitres qui officient lors du tournoi à 6 organisé par le CSRV.

Tribunal arbitral

Le tribunal arbitral n'a pas été mis à contribution cette saison. La LRF ne peut que s'en féliciter. Son président, Jacky BOVAY, est vivement remercié pour sa fidélité et disponibilité.



Centre Sportif Régional Vaudois (CSRV)

Le président remercie une nouvelle fois les dirigeants du CSRV de leur dévouement et du travail accompli. Il invite les joueurs, supporters et amis, à profiter de la buvette après les matches.

Ville de Lausanne

Le président salue la Ville de Lausanne et son service des sports pour sa précieuse contribution et leur adresse ses remerciements.

Association Cantonale Vaudoise de Football

Le président rappelle que la LRF continue à garder d'excellents contacts avec l'ACVF, son président, Dominique BLANC, et son comité central.

Honneurs

Un hommage est rendu au regretté Pierre JACCARD décédé en avril dernier. Le président rappelle que, Pierre JACCARD dit « Pierrot », ancien arbitre et membre d'honneur de la LRF, avait assumé la présidence centrale pendant une année. Le président adresse toutes ses condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches et amis.

Conclusion

Le président termine son rapport par des souhaits pour la nouvelle saison.

5. Rapport du groupement des arbitres par son président

Jérôme KOELLE, président du Groupement des arbitres, nous fait part de son rapport.

C'est par un sentiment de satisfaction qu'il prend la parole pour féliciter les jeunes arbitres qui sont venus grossir les rangs de la corporation durant cette seconde moitié de compétition 2011.

Par ailleurs, Jérôme KOELLE insiste pour que les arbitres annoncent les forfaits uniquement à Patrick LIAUDET du comité de la LRF.

En ce qui concerne les feuilles de matches, elles peuvent sans autre être téléchargées par avance sur le site de la LRF avec la recommandation de ne point oublier l'impression de ladite feuille de match recto/verso.

Pour en terminer, le président souhaite une excellente année 2012 à tous les joueurs et dirigeants de clubs, ceci en restant toujours très Fair-Play.

6. Rapport du Tribunal arbitral par son président

Jacky BOVAY, président du tribunal arbitral, nous fait part de son rapport.

En premier lieu, une petite observation nous est transmise.



Pour l'année 2011, l'actualité footballistique a été équitablement répartie entre le jeu en plein air et le joutes oratoires ou épistolaires devant les instances d'arbitrage des diverses associations de football professionnel. C'est à peu près tout ce qui peut arriver lorsque plusieurs règlements doivent être appliqués et où s'affrontent des interprétations divergentes et que le fondement des décisions prises ne sont pas toujours comprises.

Heureusement que durant l'année 2011, le Tribunal arbitral de la LRF n'a pas connu la même agitation et aucun litige n'est venu perturber l'exercice clos au 31 décembre dernier.

Jacky BOVAY s'est donc résigné à dire qu'il « **n'y a rien à dire** » durant l'exercice écoulé.

C'est un compliment qui est adressé à tous les responsables de clubs ainsi qu'aux joueurs et aux arbitres qui ont su entretenir un esprit sain sur les terrains en plein air et non pas entre quatre murs.

Les membres du Tribunal arbitral, MM. P.-A. CACHIN, Ph. Rossy, E.COLLET, et J. BOVAY, rapporteur, souhaitent à tous de persévérer dans cette voie.

7. Finances

Présentation des comptes de l'exercice 2011

Tous les clubs ont reçu le bilan et le compte d'exploitation. Roger RENOLD, chef des finances de la LRF, donne un aperçu général accompagné de quelques commentaires.

Bilan au 31 décembre 2011			
Actifs		Passifs	
Caisse	77.95	Provision sur débiteurs	6,000.00
Compte postal : clubs	20,200.96	Provision informatique	7,000.00
Compte postal : publicité	12,455.25	Provision location terrains	5,000.00
Banque Coop	5,894.08	Passif transitoire	4,180.00
UBS	11,440.85		
BCV	5,389.15	Capital	115,637.61
Obligations Banque Coop	17,013.00	Résultat de l'exercice	3,051.90
Parts du CSRV (50,000.00)	20,000.00		
Prêt au CSRV	10,000.00		
Patinoire de Malley	1.00		
Débiteurs : clubs	38,286.00		
Impôt anticipé à récupérer	111.27		
Total	140,869.51	Total	140,869.51

Pertes et profits au 31 décembre 2011			
Charges		Produits	
Location des terrains	20,000.00	Location des terrains	31,620.00
Finance d'arbitrage	32,620.00	Finance d'arbitrage	32,480.00
Coupes, fanions, cadeaux	1,320.00	Inscription des équipes	3,860.00



Location du local comité	1,000.00	Licences	10,920.00
Fournitures de bureau	1,772.35	Amendes diverses	18,780.00
Frais de port et du CP	507.55	Intérêts créditeurs	200.70
Téléphones	931.80	Cotisations membres libres	180.00
Cotisation USL	355.00	Assurance RC	133.40
Perte sur titres	142.40	Revenu de capitaux	336.60
Internet	702.00		
Amortissements & provisions	25,000.00		
Frais du group. des arbitres	3,500.00		
Frais du comité central	6,160.00		
Frais d'assemblée	1,429.00		
Totaux	95,440.10	Totaux	98,492.00
Bénéfice	3,051.90		
Totaux	98,492.00	Totaux	98,492.00

Rapport de la commission de vérification des comptes pour la saison 2011

La commission est formée de :

Rapporteur	CSPL
Membre	Jeuncomm
Suppléant	GRAAP

Le délégué de CSPL donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes pour la saison 2011. Il confirme que les comptes sont bien tenus et que le trésorier a fourni toutes les informations et justificatifs nécessaires au contrôle des comptes. Il remercie M. Roger Renold de son exactitude et du travail fourni tout au long de l'année. Il propose d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, de donner décharge au trésorier, au comité et à la commission de gestion.

8. Discussion et adoption des rapports précités (4 à 7)

Le président ouvre la discussion au sujet des 4 rapports précités. Personne ne demandant la parole, ces rapports sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Ils sont acceptés à l'unanimité.

9. Remise des récompenses : championnat, coupe, prix fair-play

Patrick LIAUDET, responsable du calendrier, est chargé de remettre les prix aux récipiendaires suivants :

Titre	Equipes
Champion groupe A	Béthusy
Champion groupe B	Bar des Boucaniers
Champion groupe C	Great Escape
Champion groupe D	UEFA



Champion groupe E	N-Tigers
Champion groupe F	Lausanne-Ours
Coupe	UEFA
Finaliste de la coupe	Lausanne-Centre
Prix fair-play	Bar des Boucaniers
- Prix fair-play : 2e	CIO
- Prix fair-play : 3e	Lausanne-Ours

A noter qu'un ballon est remis par Eric JAUNIN au FC Beaulieu pour son 50^e anniversaire.

Toutes ces équipes sont chaleureusement félicitées par le président et l'assemblée.

La Coupe, remise sur le terrain lors de la finale, devra être rendue avant le 30 juin 2012 lors des permanences du comité central. Les autres challenges devront être restitués avant le 31 octobre 2012. La LRF se charge désormais de les faire graver.

10. Admissions et démissions des clubs

Admissions

- Dorigny
- Petit Chêne
- Juventus Lausanne
- QoQa
- Team Nespresso Suisse
- Desesperados
- Peru Lausanne

Ces clubs sont admis avec les applaudissements de l'assemblée.

Démissions

- Bretigny
- N-Tigers (déménagement à Genève)
- O-I Europe

Radiation

Néant.

Membres libres

- Merck Serono
- Dentan



12. Election des vérificateurs des comptes pour la saison 2012

Composition	Saison 2011	Saison 2012
Rapporteur	CSPL	Jeuncomm
Membre	Jeuncomm	GRAAP
Suppléant	GRAAP	Lausanne-Centre

Historique des commissions de vérification des comptes					
AG	Saison	Rapporteur	Membre	Suppléant	Année
112	2012	Jeuncomm	GRAAP	Lausanne-Centre	2012
111	2011	CSPL	Jeuncomm	GRAAP	2011
110	2010	Vaudoise Assurances	CSPL	Jeuncomm	2010
109	2009	EHL	Vaudoise Assurances	CSPL	2009
108	2008	Cheminots	EHL	Vaudoise Assurances	2008
107	2007	Central	Cheminots	EHL	2007
106	2006	CS 93	Central	Cheminots	2006
105	2005	Bretigny	CS 93	Central	2005
104	2004	Béthusy	Bretigny	CS 93	2004
103	2003	Mottey	Béthusy	Bretigny	2003
102	2002	Beaulieu	Mottey	Béthusy	2002
101	2001	TL	Beaulieu	Mottey	2001
100	2000	Valais-Lausanne	TL	Beaulieu	2000
99	1999	Valmont	Valais-Lausanne	TL	1999
98	1998	Usego	Valmont	Valais-Lausanne	1998
97	1997	Bobst	Usego	Scotch	1997
97	1995-96	Bobst	Usego	Scotch	1996
96	1994-95	CHUV	Bobst	Usego	1995
95	1993-94	Cowboys	CHUV	Bobst	1994
94	1992-93	Nestlé	Cowboys	CHUV	1993
93	1991-92	Eben-Hézer	Nestlé	Cowboys	1992
92	1990-91	Bürki	Eben-Hézer	Nestlé	1991
91	1989-90	Plein-Soleil	Bürki	Eben-Hézer	1990
90	1988-89	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	Bürki	1989
89	1987-88	TL	Valais-Lausanne	Plein-Soleil	1988
88	1986-87	Vers-chez-les-Blanc	TL	Valais-Lausanne	1987
87	1985-86	DEM	Vers-chez-les-Blanc	TL	1986
86	1984-85	Château-Sec	DEM	Vers-chez-les-Blanc	1985
85	1983-84	Lapin-Vert	Château-Sec	DEM	1984
84	1982-83	Banque Centrale Coop	Webrisol	Lapin-Vert	1983
83	1981-82	Archi-Balle	Banque Centrale Coop	Bécar	1982
82	1980-81	Innovation	Archi-Balle	Banque Centrale Coop	1981
81	1979-80	Rosemont	Innovation	Archi-Balle	1980
80	1978-79	Baumgartner	Rosemont	Innovation	1979



79	1978-79	Baumgartner	Paul Martin	Union	1978
78	1977-78	CETP	Baumgartner	Paul Martin	1977
77	1976-77	Valmont	Hôpital	CETP	1976
76	1975-76	Valmont	Hôpital	CETP	1975
75	1974-75	Roth & Sauter	Valmont	Hôpital	1974
74	1973-74	Nestlé	Beaulieu	Roth & Sauter	1973
73	1972-73	Nestlé	Beaulieu	Rosemont	1972
72	1971-72	Pizzera & Poletti	Police	Nestlé	1971
71	1970-71	Presses Centrales	Pissera & Poletti	Police	1970
70	1969-70	Gisling	Presses Centrales	Pizzera & Poletti	1969
69	1968-69	Boulaz	Gisling	Presses Centrales	1968
68	1967-68	Taxis	Boulaz	Gisling	1967
67	1966-67	TL	Taxis	Boulaz	1966
66	1965-66	Grenade	Trams	Taxis	1965
65	1964-65	CETP	Trams	Grenade	1964
64	1963-64	Téléphone	CETP	Trams	1963
63	1962-63	Migros	Téléphone		1962

13. Fixation des finances et cotisations diverses

Aucune augmentation n'est prévue par le Comité central dans le cadre des frais de fonctionnement.

Frais d'arbitrage, indemnité de déplacement

Suite à la demande du Groupement des arbitres, une indemnité supplémentaire de CHF 20.00/match pour frais de déplacement, sera réclamée dès la saison 2012 au club local pour les rencontres programmées en dehors d'un périmètre comprenant les districts de Lausanne et de Lausanne-Ouest et la commune de Mex.

14. Organisation des compétitions pour la saison 2012

Patrick LIAUDET, responsable du calendrier, prend la parole et expose dans les grandes lignes la saison 2012.

Championnat

52 équipes sont inscrites pour le prochain championnat; elles seront réparties en 6 groupes (A à F). La formation de ces groupes sera communiquée en même temps que le calendrier. Il est rappelé que les groupes sont formés en fonction du nombre de participants. Les équipes sont réparties en groupes équitables en nombre et en force. La formule promotion relégation du premier et du dernier n'est valable que si la structure des groupes d'une saison à l'autre demeure identique.

Coupe

47 équipes se sont inscrites pour l'édition 2012. Les équipes qui ne sont pas inscrites sont nommées devant l'assemblée : CHUF, EHL 1, EHL 2, Glion Institute, Grenade.



Calendrier

Début	23.04.12
Pause estivale	06.07.12
Reprise	26.08.12
Fin	16.11.12

Considérant les conditions météo et l'avancement des compétitions, la saison peut être prolongée. Le calendrier officiel sera communiqué sur notre site internet début avril 2012

15. Nomination des membres d'honneur et honoraires

Aucune distinction n'est prévue cette année.

Le diplôme (membre honoraire, saison 2010) de Pierre-André VULLIAMOZ, Grenade, qui était absent lors de la dernière assemblée générale est transmis au délégué de son club.

16. Propositions individuelles des clubs

Néant.

17. Divers

Application du règlement fair-play

Béthusy-sports a demandé une réflexion sur notre règlement fair-play et les conséquences de son intégration dans le classement du championnat. Son président souhaite former une commission qui étudiera la question et, le cas échéant, proposera d'adapter certains critères d'évaluation, voire de formuler de nouvelles règles. Cette commission devrait se réunir rapidement. Elle serait composée d'au moins un représentant du corps arbitral, un membre du Comité central de la LRF et de deux clubs membres actifs. Les intéressés sont priés de se manifester rapidement auprès du Comité central ou du président de Béthusy-sports.

Cérémonie du tirage au sort de la Coupe

AS Barons suggère que le tirage de la Coupe se déroule lors de l'assemblée générale et que les finalistes soient exempts de la première phase. Pour des questions d'organisation et de timing, le Comité central de la LRF ne souhaite pas entrer en matière. Il n'est guère favorable à ce que les finalistes disputent un match en moins, le planning du tournoi devant rester sous la compétence du responsable des compétitions.

Finale de la coupe

La date réservée pour la finale de la Coupe est le samedi 22 septembre 2012 à 10h30.



Prochaine assemblée générale du CSRV

Elle se déroulera le 22 mars 2012 à 20h00 au Centre sportif du Chalet-à-Gobet.

Tournoi à 6

Il sera organisé par le CSRV le samedi 30 juin 2012.

Conclusion

Plus personne ne demandant la parole, le président central de la LRF, M. Daniel Guillemin, clôt cette assemblée. Il exprime ses meilleurs vœux pour la nouvelle saison et souhaite à tous les membres présents une bonne rentrée dans leur foyer non sans les avoir invités au désormais traditionnel apéritif.

Il est 20 heures et 57 minutes.

Ligue Romande de Football

Le président :

Daniel GUILLEMIN

Le vice-président :

Erwin MEYER